

des pêcheries de Terre-Neuve, et l'ancien président de la Commission consultative des pêcheries, M. J. H. McKicham. J'espère bien qu'ils se sont occupés de cette question. Les représentants norvégiens ont assisté à cette réunion et j'espère qu'ils ont étudié la question, monsieur le président, car à moins d'un accord international dans ce domaine, il faudra, à mon avis, que le Canada prenne des mesures énergiques. Sinon la même chose se répétera et, de plus, des chalutiers étrangers se rendront au Banc de Terre-Neuve et mettront en danger l'existence des exploitants de chalutiers canadiens. C'est pourquoi, monsieur le président, j'affirme que, si l'on n'a rien fait en vue de conclure un accord international, le Canada devrait intervenir et se charger de la surveillance des eaux où se font la pêche à la morue et la chasse aux phoques. J'espère que le ministre parlera de cette question lorsqu'il prendra la parole.

La pêche présente un autre problème que j'ai déjà abordé une couple de fois, celui de la survivance du saumon. Je parle du saumon de l'Atlantique et non de celui du Pacifique. Il convient de se reporter à cet égard au rapport annuel de l'Office technique et scientifique des pêches du Canada pour l'année 1949, page 41, annexe II, où se trouve un article de M. A. G. Huntsman, intitulé "Organisation de la pêche au saumon" M. Huntsman y parle des prises peu abondantes de saumon, en particulier au lac Shubenacadie, en Nouvelle-Écosse. Il déclare:

De plus, il se peut que le poisson soit peu abondant car, depuis dix ans, les eaux méridionales de l'Europe et l'Amérique du Nord contiennent moins de saumon que jamais auparavant de mémoire d'homme.

On a là un autre grave problème. Je sais gré à l'Office des pêcheries d'avoir pris des mesures en vue de distribuer des saumoneaux. J'estime cependant qu'il faut aller à la racine même du mal et recourir aux solutions offertes par la nature. J'ai déjà proposé,—j'ignore si le ministre a vu ma requête d'un bon œil,—de choisir une rivière, comme celle de Gander, à Terre-Neuve, que je propose pour deux ou trois raisons: elle est assez importante et contient beaucoup de saumon que pêchent avec acharnement les amateurs et les touristes.

Les abords de cette rivière sont très étroits et il est très facile de les surveiller. Il y a probablement une vingtaine de pêcheurs, j'entends de ceux qui se livrent à la pêche commerciale, qui pêchent à cet endroit. Ils prennent beaucoup de saumon. Il en coûterait beaucoup moins au ministère de leur verser une subvention pour les empêcher de pêcher qu'il ne lui en coûte pour maintenir

un établissement de pisciculture. Il vaudrait la peine de tenter l'expérience pour un an ou deux tout au plus. Pendant trois ou quatre ans, on pourrait verser aux pêcheurs la valeur moyenne de leurs prises, soit environ \$400 par personne et par an. Je doute fort que le chiffre de leur revenu dépasse cette somme. Le représentant de Grand-Falls-White-Bay serait mieux placé que moi pour en déterminer le montant, mais je crois que le chiffre que j'ai donné est exact. Songeons qu'un versement de \$400 chacun à une vingtaine de pêcheurs représente un prix minime pour une expérience de cette nature. J'engage donc fortement le ministre à prendre cette proposition en sérieuse considération.

Dans le rapport que j'ai cité, on traite, à la page 42, d'un autre aspect de la conservation du saumon. Parlant du saumoneau, M. Huntsman déclare:

Il est peut-être possible d'accroître le nombre des tacons...

Comme le ministre le sait, et les députés aussi j'imagine, le tacon est un saumoneau en descente, plus développé que l'alevin.

...qui descendent les cours d'eau, en détruisant une bonne partie des anguilles qui dévorent des multitudes d'alevins. On en est maintenant venu à la conclusion qu'il est peu probable que la vente des anguilles puisse compenser partiellement le coût de leur capture.

On cherche donc un moyen simple et peu coûteux de prendre et d'utiliser sur place ces poissons afin d'enrichir les cours d'eau plutôt pauvres en matières nutritives. L'intention est de convertir en engrais l'ennemi de l'alevin afin de procurer à ce saumoneau plus de nourriture.

Voilà, je pense, une proposition digne d'être étudiée puisque, comme le savent fort bien le ministre et ses fonctionnaires, un des plus grands ennemis du saumon est cette variété d'anguille qui attaque non seulement les saumons adultes mais dévore aussi en grand nombre les alevins et les tacons. Un merveilleux moyen de résoudre ce problème serait de trouver quelque méthode de capturer ces anguilles et de les convertir en engrais pour enrichir les cours d'eau.

Je n'ai qu'une autre observation d'ordre général à formuler avant d'attaquer quelques-uns des problèmes dont je veux saisir le ministre. Comme il l'a dit lui-même à trois ou quatre reprises, les Canadiens consomment annuellement dix livres de poissons par personne tandis que la consommation individuelle des Européens est de 45 livres par an. C'est à peu près dans cette proportion que le gouvernement canadien évalue les problèmes relatifs à la pêche par rapport à ceux, par exemple, de l'agriculture. La pêche est la plus vieille entreprise de l'Amérique du Nord, mais on a constaté, au cours du dernier siècle, un contraste frappant entre